



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2024

Date de convocation du Conseil : 14 juin 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 35

Liste des délibérations affichée le : 26 juin 2024

Président : M. Jean-Emmanuel ALLOIN, 1^{er} adjoint,

Secrétaire : M. Hocine MANSERI

Présents : M. ALLOIN, Mme ZARTARIAN, M. DJORKAEFF, Mme MOULIN, M. AMOROS, Mme CLAMARON, M. MERCADER, Mme PENARD, M. DA SILVA DIAS, Mme LEBLANC, Adjoints, M. GUESMIA, M. MANSERI, Mme DARRIEUMERLOU, Mme COCCO, M. VIZADES, Mme BOYADJIAN, Mme ASTIER, Mme BATISTA, M. THERRAS, Mme FORRAT, Mme CREDOZ, M. VIEIRA, Conseillers.

Excusés : M. DANIELIAN (procuration à Mme ZARTARIAN), Mme RISPOLI (procuration à M. ALLOIN), M. RABEHI (procuration à M. DJORKAEFF), Mme DELEUZE (procuration M. MERCADER), M. WANTERSTEN (procuration à Mme MOULIN), M. HEMERY (procuration à M. AMOROS), Mme ROUX-MOURADIAN (procuration à M. VIEIRA), M. ARGANT, Mme JAMBON,

Absents : M. BONET, M. ABRIAL, M. NAAMANE

=====
**Objet : Budget annexe des locaux professionnels et commerciaux de Prainet –
Approbation du compte administratif de l'exercice 2023**

Mesdames, Messieurs,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1612-12,

VU la délibération n° 24.03.28.02 du Conseil municipal en date du 28 mars 2024 adoptant le budget primitif pour le budget annexe de Prainet 2024,

VU le compte de gestion de l'exercice 2023,

VU le compte administratif joint en annexe,

VU l'avis de la commission Affaires générales en date du 12 juin 2024,

CONSIDERANT que le compte administratif clôt le cycle budgétaire et récapitule l'ensemble des recettes et des dépenses intervenues au cours de l'exercice budgétaire, et que le présent rapport synthétise les opérations du budget annexe du Prainet sur l'exercice 2023,

CONSIDERANT que le résultat du compte administratif de l'exercice 2023 est conforme aux résultats du compte de gestion qui ont été soumis au cours de cette même séance, à savoir :

La section d'exploitation

- montant des titres de recettes émis	85 863,15 €
- montant des mandats de dépenses émis	62 394,20 €
Résultat de l'exercice	23 468,95 €
- excédents antérieurs reportés	63 256,32 €
Le résultat d'exploitation cumulé excédentaire de clôture s'élève à	86 725,27 €

La section d'investissement

- montant des titres de recettes émis	50 402,73 €
- montant des mandats de dépenses émis	0 €
Excédent de financement de l'exercice.....	50 402,73 €
- excédents antérieurs reportés	226 593,87 €
L'excédent de financement cumulé de la section d'investissement s'élève à ...	276 996,60 €
Les dépenses d'investissement restant à réaliser s'élèvent à	0,00 €
Le résultat cumulé d'investissement, après couverture des restes à réaliser, traduit un excédent de financement disponible de	276 996,60 €

EN CONSEQUENCE, il est demandé au Conseil Municipal de :

- **APPROUVER** le compte administratif 2023,
- **AUTORISER** Monsieur ALLOIN à signer tout document en lien avec la présente ou, en cas d'empêchement, autoriser Monsieur AMOROS à signer tout acte s'y rapportant.



LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE,
APPROUVE LES PROPOSITIONS DU MAIRE.

POUR	29 - M. ALLOIN, Mme ZARTARIAN, M. DJORKAEFF, Mme MOULIN, M. AMOROS, Mme CLAMARON, M. MERCADER, Mme PENARD, M. DA SILVA DIAS, Mme LEBLANC, M. GUESMIA, M. MANSERI, Mme DARRIEUMERLOU, Mme COCCO, M. VIZADES, M. DANIELIAN (par procuration), Mme RISPOLI (par procuration), Mme BOYADJIAN, M. RABEHI (par procuration), Mme DELEUZE (par procuration), Mme ASTIER, M. WANTERSTEN (par procuration), Mme BATISTA, M. THERRAS, M. HEMERY (par procuration), Mme FORRAT, Mme ROUX-MOURADIAN (par procuration), Mme CREDOZ, M. VIEIRA
CONTRE	
ABSTENTION	

.....
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

Monsieur le Président de séance,

J. E. ALLOIN

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.